

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 59 (1930)

**Heft:** 6

**Buchbesprechung:** Un magnifique monument de pédagogie et de charité : Le recueil des sources pour l'histoire de l'éducation des sourds-muets en Suisse par E. Sutermeister

**Autor:** Dévaud, E.

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Un magnifique monument de pédagogie et de charité

*Le recueil des sources pour l'histoire de l'éducation des sourds-muets en Suisse par E. Sutermeister<sup>1</sup>.*

Oui, un monument, par sa masse, et magnifique, par sa valeur documentaire et par sa présentation typographique.

Décrivons l'ouvrage d'abord, présentons-en l'auteur et feuilletons-en quelques pages.

L'ouvrage est un énorme *in-quarto* en deux tomes, 1,440 pages. Imprimé sur deux colonnes, avec beaucoup de soin et de goût, sur du papier de bonne qualité, illustré de 400 gravures, pourvu de toute une série de tables qui permettent de s'y retrouver facilement, le seul aspect de ce livre laisse supposer un labeur énorme, une longue patience, de minutieuses recherches, une incomensurable correspondance et de gros sacrifices financiers. Mais quel sentiment d'admiration n'éprouvons-nous pas en l'ouvrant, en le lisant ! Combien nous souhaiterions que les autres branches et instituts de notre éducation chrétienne et nationale pussent trouver pareil historien qui les décrivit avec un tel luxe de détails précis, dans leurs origines modestes et lointaines, dans leurs destinées variées à travers les décades, dans leurs vicissitudes diverses, dans leur organisation actuelle, canton par canton, institution par institution, avec la biographie des hommes qui s'y dévouèrent, avec leur justification légale et sociale, leur budget et les services qu'ils ont rendus !

Au reste, comme rien n'est plus éloquent que les faits, on se convaincra de l'importance et de la valeur de ce recueil en parcourant les seuls titres des douze chapitres entre lesquels M. Sutermeister a réparti les milliers de documents qu'il a réunis, qu'il a expliqués en relatant les données historiques qui les situent dans leur temps et les circonstances qui les ont motivés : I. Qu'a-t-on entendu jadis, qu'entend-on aujourd'hui par surdi-mutité ? — II. Les sourds-muets en Suisse ; anciennes et actuelles explications de leur nombre et de leur répartition dans notre pays. — III. Un chapitre fort curieux, quoique sans doute bien incomplet encore, sur le sort des sourds-muets d'autrefois, et quelques exemples singulièrement émouvants de sourds-muets qui se sont instruits eux-mêmes, celui de Rudolf Bremer, de Zurich (1576-1611), par exemple, qui savait écrire, peindre et semble avoir été d'une jolie force en mathématiques ; il s'était fait une spécialité de calculer et de peindre des cadrans solaires, qu'il ornait de sentences de son cru. — IV. Quels furent les premiers essais d'assistance et d'éducation aux sourds-muets dans notre pays ? Jean Lavater écrivit en latin trois dissertations fort intéressantes sur les causes de la surdi-mutité, sur la possibilité d'instruire ceux qui en sont atteints, dissertations qu'il présenta au *Carolineum* de Zurich en 1664 et 1665 ; M. Sutermeister en donne une traduction allemande en appendice de son recueil. Le premier qui s'occupa d'apprendre à parler aux sourds-muets fut le pasteur Henri Keller, à Schlieren ; il fut incité à cette entreprise par l'exemple et les publications de l'abbé de l'Epée, avec lequel il fut en relation. Il a laissé un manuel sur l'instruction des sourds-muets (1786) qui est bien étonnant. On y trouve comme un compendium de toutes

<sup>1</sup> Eugen Sutermeister, *Quellenbuch zur Geschichte des schweizerischen Taubstummenwesens, ein Nachschlagebuch für Taubstummenerzieher und -freunde*, Bern, Selbstverlag des Verfassers, 1929.

les sciences divines et humaines, y compris la psychologie et la logique aristotéliciennes. M. Sutermeister a eu grand'raison de le reproduire également en appendice. Le premier instituteur qui procéda avec méthode et succès à la lecture labiale fut un des élèves de Keller, Jean-Conrad Ulrich, qui alla se perfectionner à Paris auprès de l'abbé de l'Epée et revint fonder les premières écoles organisées de sourds-muets en Suisse, des dernières années de l'ancien régime à celles de la Restauration. Notons en passant l'essai d'un professeur de théologie de Lausanne, Rosset (1709–1766), qui a su amener à parler quatre de ses enfants sourds-muets par des procédés de son invention, semble-t-il, nous ne savons, malheureusement, pas lesquels.

V. Ce chapitre est très étendu. Il décrit avec beaucoup de détails l'histoire de chaque institut, canton par canton, des origines à leur développement actuel (1926) ; il donne dans leur texte les règlements importants, les lois et les instructions officielles ; les établissements privés sont également traités avec le même souci d'être exact et complet. — VI. Le sixième chapitre, continuation du précédent, s'attache à l'enseignement : programmes, méthodes, procédés, horaires, obligation scolaire, temps de la scolarité, éducation physique, installations matérielles, tout est noté avec grande diligence ; on s'y perd quelque peu ; mais des titres bien nets, des dispositions typographiques « sautant aux yeux », des tables bien composées permettent de s'y retrouver pour peu qu'on s'y applique avec quelque attention. Les pages qui nous ont le plus intéressé sont celles qui se rapportent à la formation des maîtres spéciaux pour les classes de sourds-muets. Nous avons parcouru avec émotion aussi les notices biographiques de ceux qui se sont dévoués avec un particulier bonheur au développement des instituts et à l'éducation de ceux qui y sont hébergés. Nous y rencontrons le nom de M. le chanoine Estermann, professeur (1887–1904), puis directeur (1905–1916) à l'Institut de Hohenrain (Lucerne), parmi ceux qui méritent notre attention.

VII. La formation des enfants et des adolescents, une fois achevée dans les maisons qui leur sont destinées, doit être complétée par des cours de perfectionnement et des œuvres d'assistance. Que fait-on pour les sourds-muets adultes ? Comment les suit-on dans la vie depuis leur sortie de l'école ? Quelles sont les œuvres qui leur viennent en aide pour leur trouver une place, pour les protéger contre l'exploitation et l'abus de leur situation, pour les maintenir au niveau qu'on souhaite au point de vue intellectuel, au point de vue religieux ? Société de secours et d'entr'aide, hospices, ministère religieux, tout est noté et décrit fort pertinemment. — VIII. Quels sont les résultats de cet effort ? Que deviennent les sourds-muets adultes ? Quelles professions embrassent-ils ? Peuvent-ils fonder un foyer ? Quelle est leur situation en regard de la législation civile et criminelle, dans la Confédération, dans les cantons ? Peuvent-ils jouir des droits civils et politiques des autres citoyens ? Quelles associations ont-ils fondées pour se soutenir mutuellement ? Ce ne sont pas les pages les moins attachantes qui répondent à ces questions.

Le chapitre IX traite des infirmités voisines (l'aveugle-sourd, le muet entendant, le dur d'oreille, le sourd tardif, le bégue, etc.). — X. Le sourd-muet devant l'art médical. — XI. Une énorme bibliographie de cinquante pages se rapportant aux sourds-muets et à la surdi-mutité en Suisse ; elle doit être presque exhaustive et témoigne d'une patience de recherche et de collation vraiment stupéfiante. — Le chapitre XII et dernier est sans doute l'un de ceux qui ont coûté à l'auteur le plus de travail et de peine ; il ne contient cependant que des chiffres ; ce sont des statistiques, bien précieuses, quoique encore insuffisamment précises.

Le domaine, on le voit, est plus vaste que les profanes ne l'imaginent. Les

matériaux amassés en ces quinze cents pages forment une somme singulièrement abondante de tout ce qui touche aux sourds-muets en Suisse. M. Sutermeister s'est proposé de nous offrir une œuvre définitive, sur laquelle il n'y ait plus à revenir. Il y a consacré trente ans de sa vie, puisqu'il l'a commencée en 1897. Nous pouvons déclarer en toute justice qu'il y a réussi autant qu'ouvrage humain peut réussir. Ces deux volumes énormes nous font connaître une organisation charitable singulièrement touchante et sympathique ; ils nous amènent aussi à prendre contact avec un homme dont l'énergie et la robuste endurance excitent notre admiration à mesure que nous avançons au travers de ces pages compactes. Un pareil labeur suffirait certes à remplir trente années de la vie d'un écrivain de cabinet. Mais M. Eugène Sutermeister est un homme d'action et non un écrivain de cabinet. Les documents qu'il a collationnés et éclaircis de commentaires en ces deux in-quarto ne furent qu'un souci secondaire de sa vie. Son cœur ne s'est pas porté d'abord vers la paperasse ; il s'est donné aux déshérités de la fortune dont il traite. La postérité le placera en bonne et légitime place parmi les bienfaiteurs les plus insignes qui, dans notre Suisse, ont voué leur intelligence, leur cœur et leur existence au service de ceux qui ne parlent pas, parce qu'ils n'entendent pas.

M. Sutermeister a connu, mieux que personne, leur détresse, puisque lui-même est l'un d'eux.

M. Eugène Sutermeister, de Zofingen, est né le 26 novembre 1862, à Küssnacht (Zurich), où son père était professeur à l'Ecole normale. A l'âge de 4 ans, une méningite faillit l'emporter ; il guérit, mais resta sourd. Deux ans plus tard, il avait complètement perdu l'usage de la parole. En 1869, ses parents le placèrent à l'Institut pour sourds-muets de Riehen, près Bâle. A sa sortie, il apprit le métier de graveur. Son apprentissage fut pénible et plus pénible encore le travail de ses premières années, si bien qu'il dut aller rétablir une santé aux trois quarts ruinée dans une pension du Grand-Duché de Bade. Il y utilisa son temps à se perfectionner dans la photographie et la zincogravure. Hélas, une fois remis, c'est avec beaucoup de peine qu'il put trouver du travail, errant de ville en ville au travers de l'Allemagne. Rentré au pays, en 1894, il fut employé comme commis à la librairie Francke, à Berne. Il se plaisait parmi les livres, mais ce que rapportait cette humble fonction ne suffisait pas à entretenir le ménage qu'il venait de fonder. C'est pourquoi il apprit la gravure sur cuivre et devint l'un des plus habiles cartographes du Bureau topographique fédéral. Son existence semblait assurée. Hélas, l'épreuve fondit à nouveau sur lui ; sourd, muet, il faillit devenir aveugle. L'état de ses yeux surmenés l'obligea à renoncer à son gagne-pain en cette profession de cartographe qui lui plaisait, où il réussissait parfaitement. Il dut se plier à son sort et se retourner à nouveau. Il ouvrit un modeste magasin de livres, que ses connaissances bibliographiques firent prospérer honnêtement.

Entre temps, une autre activité l'attirait, qui ne lui rapportait guère de biens matériels, mais où sa foi voyait une source de mérites et son cœur une manifestation de sa pitié et de sa charité. Il connaissait d'expérience l'infortune des sourds-muets. Il en avait décrit en trois volumes de poésies et en quelques articles la misère et l'abandon. Mais cet apitoiement littéraire lui parut dérisoire. Il se sentit porté à se donner lui-même.

A leur âme d'abord. Depuis longtemps il s'affligeait du délaissement des sourds-muets au point de vue religieux. En 1898, et surtout dès 1900, M. Sutermeister commença une campagne vigoureuse en vue d'obtenir qu'une « pastoralisation » spéciale fût instituée en leur faveur. Il aboutit en 1903, mais ce fut à

lui-même que les autorités synodales bernoises imposèrent ce ministère. Il parcourut donc pendant 20 ans le canton de Berne et bientôt la Suisse entière, comme pasteur des sourds-muets. Le contact direct avec la réalité lui suggéra des initiatives qu'il mena à chef avec autant d'intelligence que de sens pratique et d'énergie. Il lança, en 1907, le *Journal suisse pour sourds-muets*. Il fonda, en 1911, la *Société suisse d'assistance aux sourds-muets*. En 1921, s'ouvrait dans l'Oberland bernois, à Uetendorf, l'asile pour sourds-muets, en faveur duquel il avait, depuis 1907, recueilli des fonds avec une inlassable persévérence. Il est, depuis 1923, secrétaire général de la *Société suisse pour le bien des sourds-muets*. Entre temps, il écrivit dans des périodiques divers une quantité incroyable d'articles et de brochures. J'en ai compté plus de 160 numéros dans la bibliographie de son recueil.

Quelle leçon de vigueur et de constance cet homme de bien ne nous donne-t-il pas ! Après des infirmités multipliées, après les années de dur apprentissage, de travail pénible, peu rétribué, coupé de chômagés fréquents, rejeté de ville en ville, de pays en pays, de profession en profession, toutes infortunes qui auraient abattu les caractères les mieux trempés, celui-ci sort vainqueur et aguerri, disposé à lutter, non seulement contre le sort qui l'opresse, mais contre celui qui accable les autres. Inspiré par sa foi, ce qu'il veut sauver d'abord, c'est l'âme de ses compagnons malheureux ; c'est leur esprit qu'il veut éléver ensuite, après l'avoir cultivé, et l'aide matérielle n'est conçue par lui que comme un moyen d'obtenir une fin spirituelle. Cela est très noble et très beau.

Le livre que M. Sutermeister vient de publier est dédié, à juste titre, à celle qui fut, dès les années douloureuses de sa vie, sa compagne aimante et compatissante. Elle comprit si bien le dévouement de son mari ; elle le partagea avec tant de générosité ; elle l'encouragea si noblement. Loin de diminuer le dévouement de son époux, tendant à rétrécir son horizon aux parois de l'appartement conjugal et aux comptes du budget ménager, cette femme forte l'élargit au contraire et en doubla la fécondité par sa collaboration propre et par sa délicate et chrétienne charité.

M. Sutermeister n'exige pas que chacun lise d'un trait les deux tomes de son ouvrage. Il l'intitule *Recueil à consulter, Nachschlagebuch*. Nous en avons parcouru cependant un peu toutes les pages d'un regard intéressé, et nous voudrions, si l'espace ne nous était mesuré, en noter bien des passages curieux ou touchants. Mais il faut se borner. En voici trois ou quatre.

Le *Journal helvétique* du 7 janvier 1799 rapporte l'anecdote que voici, qui dépeint bien l'opinion que l'on avait alors sur ces infortunés.

Un citoyen fribourgeois, Joseph Rädle, s'aboucha en 1798 avec un prêtre émigré, l'abbé Le Dantec, à Fribourg, et demanda à pouvoir apprendre à parler aux sourds-muets. L'un et l'autre semblent avoir connu les méthodes de l'abbé de l'Epée. L'avoyer de Maillardoz leur promit comme salle une annexe de « l'Académie », ancienne Ecole de droit, créée en 1763, qui occupait un bâtiment (ancienne halle aux vins) situé sur l'emplacement actuel du ConvictAlbertinum, — humble salle, car elle servait de réduit à bois. Nos deux philanthropes publièrent donc dans un journal un appel demandant qu'on leur envoyât des sourds-muets à instruire. Il ne vint, au jour fixé, que quelques prébendaires de l'Hôpital, durs d'oreille. Les uns et les autres gagnent quand même, en modeste cortège, la salle qui leur est affectée. Il est fermé ; la clef est introuvable. Rädle et Le Dantec se rendirent chez le membre du Conseil proposé aux bâtiments, Werro, qui les reçut avec hauteur et les morigéna d'importance. C'était une absurdité, leur déclara-t-il, de vouloir faire parler des muets. Le Conseil traita de l'affaire.

On fit des représentations à l'avoyer pour avoir prêté un local public sans en avoir référé au Conseil ; on ne saurait éduquer des idiots dans le bâtiment même où s'enseignait la jurisprudence, où se formait la magistrature ; c'était profaner la science ; des professeurs avaient déjà parlé de démission.

Force fut aux novateurs d'aller chercher ailleurs où loger leur école. Un vieillard compatissant, M. Chollet du Guintzet, les accueillit avec bonté ; il hébergea même l'abbé Le Dantec dans sa maison. Rädle raconte qu'il eut souvent l'occasion de parler de sourds-muets avec les gens qu'il rencontrait et de leur recommander son œuvre. On lui répondait : « C'est tenter Dieu que de vouloir apprendre à parler aux muets. Si Dieu avait voulu qu'ils pussent parler, il ne les aurait pas fait naître sourds-muets. Laissés dans l'ignorance, ils pécheront beaucoup moins. » On assura même qu'une tentative de ce genre devrait être interdite par les autorités ; car elle ne pouvait qu'appeler sur la ville la malédiction de Dieu. Cent vingt ans plus tard, et dans une maison Chollet, les sourds-muets réapparaîtront au Guintzet. Et c'est la bénédiction de Dieu qu'en attendent maintenant le Directeur des Travaux publics, successeur de Werro, les autorités et les habitants de la ville.

Rädle continua sa campagne avec beaucoup de courage ; il intéressa le gouvernement helvétique et spécialement le Ministre des Arts et des Sciences, Ph.-A. Stapfer, à la cause des sourds-muets. Celui-ci en ordonna le recensement dans la Suisse entière. Le formulaire de l'enquête est de Rädle. Un certain nombre de réponses se trouvent aux Archives fédérales.

Joseph Rädle est le fils d'un médecin, originaire de Sigmaringen (Hohenzollern) venu s'installer à Fribourg en 1775. Il y est né en 1777. Il entra comme novice au couvent d'Hauterive, mais en sortit bientôt, car l'existence du monastère était menacée par la Révolution. Il remplit quelques fonctions au service du régime helvétique. Notaire en 1814, il est juge à la cour d'appel de 1831 à 1850.

Les sourds-muets sont des infirmes ; on aurait tort de les confondre avec les idiots et même avec les faibles d'esprit. Plusieurs sont fort intelligents et réussissent, en maintes carrières, aussi bien que ceux qui entendent. Parmi ceux qui produisirent des œuvres dignes d'être remarquées, on cite le sculpteur Auguste Bösch, né en 1857, à Ebnet (Toggenburg). Ses œuvres sont nombreuses, bronze ou pierre, spécialement la fontaine monumentale du Broder, à St-Gall, où il symbolisa les eaux du lac de Constance, les figures du phare d'Arbon, de nombreux reliefs funéraires ou décoratifs.

Parmi les pages de l'ouvrage de M. Sutermeister, les moins délicates et pittoresques ne sont pas celles qui traitent du mariage des sourds-muets. Il y a quelque cinquante ans, ceux-ci ne pouvaient fonder une famille ; on craignait une postérité malheureuse et... dispendieuse pour les bourgeois économies. Il fallait un jugement du tribunal pour les autoriser à se marier, lequel semble avoir été difficilement obtenu. Nos temps sont devenus décidément plus humains ; nous avons tort d'en dire volontiers du mal. Cependant M. Sutermeister soutient avec chaleur la thèse qu'il vaut mieux qu'un sourd-muet épouse plutôt un partenaire qui entende et parle, qu'un conjoint sourd-muet. On peut craindre qu'il naisse des enfants sourds-muets ou faibles d'esprit, éventualité qui n'est pas à mépriser. Et puis, les mariages entre sourds-muets, qui sont assez fréquents (ces jeunesse font connaissance dans les Instituts où ils sont éduqués et mettent en commun leurs infortunes), sont souvent malheureux, au dire de M. Sutermeister ; ne pouvant communiquer entre eux qu'avec difficulté, les époux deviennent peu à peu indifférents l'un à l'autre et vivent chacun de leur côté. Enfin et surtout, il est difficile que deux sourds-muets puissent éléver et surveiller convenablement

leur progéniture. On peut cependant toujours se tirer d'affaire, quand on est ingénieux. A preuve, ce couple de sourds-muets, dans une ferme qu'ils exploitaient avec l'aide de trois domestiques, deux sourds-muets, un entendant et parlant. Ce dernier couchait dans un réduit situé à côté de la chambre conjugale de ses maîtres. Un trou était percé dans la paroi. Une ficelle y passait, dont un bout était fixé au lit du domestique à l'ouïe normale et l'autre au poignet du père sourd. Lorsqu'un enfant pleurait dans la nuit, le dormeur entendant s'éveillait, puis éveillait le père en tirant fortement la ficelle ; le papa éveillait la maman, qui calmait le petit.

Nous devons à regret clore ce compte rendu. Il est bien incomplet sans doute, mais comment résumer 1,500 pages in-quarto ? Je m'en excuse, souhaitant avoir obtenu au moins deux résultats : celui d'avoir fait connaître, avec cette œuvre historique d'importance, la personne de M. Eugène Sutermeister, dont le nom doit rester en bénédiction dans notre Suisse ; ensuite d'avoir essayé d'attirer l'attention sur une catégorie relativement nombreuse et digne d'intérêt de déshérités du sort. La plupart des sourds-muets sont éducables et peuvent remplir honnêtement leur rôle dans la société. Que les instituteurs conseillent donc avec insistance aux parents de sourds-muets : 1<sup>o</sup> de placer leurs enfants dans un Institut spécial, chez nous celui du Guintzett ; 2<sup>o</sup> de les y laisser le temps suffisant pour qu'ils puissent s'y former complètement et définitivement.

E. DÉVAUD.

---

## BIBLIOGRAPHIES

---

E. Winkler, *Religion Jugenderziehung in den Entwicklungsjahren*, Herder, Fribourg-en-Brisgau, 304 pages, in-8<sup>o</sup>.

C'est toute une psychologie de la jeunesse d'aujourd'hui, — la jeunesse masculine surtout. Et c'est aussi son éducation, non seulement religieuse, mais intellectuelle, volontaire, sentimentale, sociale, voire professionnelle et nationale, — exposée cependant sous le point de vue de l'influence que peut exercer sur elle la religion. Livre parfois un peu abstrait — et abstrus, — mais de dense pensée, riche de suggestions, apte à rendre des services de premier ordre aux jeunes prêtres, aux directeurs d'œuvre et aux éducateurs. Nous avons spécialement goûté les chapitres sur la valeur de la personnalité de l'éducateur comme moyen d'éducation, sur la formation de la volonté, celle du cœur et sur la pureté. Nous souhaiterions avoir en langue française des livres pareils à celui-ci, à celui de Mosterts aussi, *Jünglingsseelsorge*, et quelques autres. Que je les signale tout au moins à ceux qui lisent couramment la langue allemande.

\* \* \*

E. Jaques-Dalcroze. *Cueillons des chansons*. Fœtisch, Lausanne.

Voici 12 « enfantines » avec accompagnement de piano. Plusieurs sont déjà connues comme *Nous ne sommes pas ceux qui sont*. Toutes seront accueillies avec faveur dans les familles et dans maintes écoles. On ne saurait écrire avec plus de fraîcheur pour les enfants que Jaques-Dalcroze.

\* \* \*

Gladys Lowe Anderson, *La lecture silencieuse*. Collection d'actualités pédagogiques. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris.

L'auteur de ce livre, une dame américaine, appelle lecture silencieuse, la lecture que l'on fait des yeux sans prononcer les syllabes ; c'est celle dont on use